



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE :

soutenir la réussite éducative
des Autochtones en milieu urbain



Ce mémoire est présenté par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre des consultations pour une politique de la réussite éducative.

Réalisation : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Graphisme : Suzanne Lafontaine

Toute reproduction partielle ou totale de cette publication est autorisée conditionnellement à la mention de la source.

Une version électronique peut être téléchargée sur le site web du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec à www.rcaa.qc.ca/info



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
85 boulevard Bastien, suite 100, Wendake (Qc) G0A 4V0
1.877.842.6354
infos@rcaa.qc.ca
www.rcaa.qc.ca/info

ISBN : 978-2-923951-38-6
Dépôt légal 3^e trimestre 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Table des matières

Présentation du Mouvement des Centres d'amitié autochtones	4
Les Centres d'amitié autochtones membres du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.....	5
Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.....	5
Portrait des Autochtones dans les villes au Québec	6
Des approches culturellement pertinentes et sécurisantes pour les élèves autochtones	7
Des solutions novatrices pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative ..	9
Les axes de la réussite éducative	10
L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves.....	10
Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.....	11
Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite	12
Développement de politiques publiques pertinentes	13
Annexe A – Portrait des Centres d'amitié autochtones membres du RCAAQ et des Centres d'amitié autochtones en développement	15
Annexe B – Protocole d'entente pour soutenir la réussite éducative des élèves autochtones	17
Annexe C – Cadre de référence du Chantier éducation	20
Bibliographie	21





Résumé

Dans le cadre de l'élaboration de la première politique de la réussite éducative du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) annoncée par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Sébastien Proulx, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) soumet son mémoire dont l'objectif principal est de démontrer l'importance et la pertinence des services éducatifs offerts par les Centres d'amitié autochtones auprès des élèves et des familles autochtones vivant dans les villes au Québec.

Ce mémoire présente certains des enjeux rencontrés par les élèves autochtones dans le réseau scolaire québécois.

Finalement, le RCAAQ souhaite que ses recommandations encouragent le Gouvernement du Québec à reconnaître et à soutenir le travail de médiation et d'interface accompli par les Centres d'amitié autochtones en matière d'éducation au sein du réseau scolaire québécois.

Résumé des recommandations

1. Que le MEES reconnaisse les Centres d'amitié autochtones membres du RCAAQ comme des acteurs-clés contribuant à la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves et des étudiants autochtones fréquentant le réseau scolaire québécois.
2. Que le MEES favorise le déploiement de l'expertise du RCAAQ comme association provinciale en mesure de structurer et de coordonner la mise en oeuvre de services éducatifs innovants qui répondent aux besoins des élèves, des étudiants et des familles autochtones.
3. Que le MEES soutienne et accompagne le RCAAQ afin de documenter les déterminants sociaux, économiques et culturels en matière d'éducation autochtone dans le but de concevoir une stratégie en éducation pour les élèves autochtones des milieux urbains qui reflète leur réalité singulière et moderne.

Présentation du Mouvement des Centres d'amitié autochtones

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones est implanté au Canada depuis plus de 60 ans. Composé de 118 Centres d'amitié autochtones, de 6 associations provinciales et territoriales (APTs) et d'une Association nationale des centres d'amitié (ANCA), nous sommes la plus grande infrastructure de services urbains pour les Autochtones dans les villes au Canada.

Les Centres d'amitié autochtones partagent une mission commune, c'est-à-dire l'amélioration de la qualité de vie des citoyens autochtones vivant ou transitant en milieu urbain. Ce sont des centres multiservices situés en milieu urbain qui s'adressent à une clientèle autochtone, soit aux membres des Premières Nations, aux Métis et aux Inuit, tout en privilégiant une politique « portes ouvertes », sans égard au statut, à la nation d'appartenance ou au lieu de résidence.

Nous sommes des organisations communautaires autochtones, démocratiques et apolitiques qui œuvrent dans un esprit de complémentarité avec les communautés de Premières Nations ainsi que les partenaires de nos milieux.

Les Centres d'amitié autochtones membres du Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec

La mission des Centres d'amitié autochtones du Québec est d'améliorer la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain, promouvoir la culture et bâtir des ponts entre les peuples.

Les Centres d'amitié autochtones sont des carrefours de services urbains, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Autochtones. Militant pour les droits et défendant les intérêts des Autochtones, les Centres d'amitié autochtones travaillent quotidiennement à favoriser une meilleure compréhension des enjeux, défis et problématiques des Autochtones citadins tout en favorisant la cohabitation harmonieuse dans leur milieu. Également, les Centres d'amitié autochtones contribuent activement au développement social, communautaire, économique et culturel de leur collectivité par des stratégies innovatrices et proactives.

Au Québec, le Mouvement des Centres d'amitié autochtones est implanté depuis plus de 45 ans. Nous comptons plus de 130 employés et dont une majorité d'Autochtones et de femmes et nous offrons un continuum de plus de 50 services dans un contexte de prestation multiservices, c'est-à-dire à partir d'une multitude de services gravitant autour de l'individu. Nous mobilisons plus d'une centaine de bénévoles et desservons des milliers de personnes issues des Premiers Peuples.

Les Centres d'amitié sont imputables à leurs membres, les Autochtones.

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) milite en faveur des droits et des intérêts des citoyens autochtones dans les villes en soutenant activement le développement des Centres d'amitié autochtones membres¹. Notre mission s'articule à deux niveaux. D'une part, le RCAAQ œuvre à la mise en place de projets et de programmes d'envergure provinciale qui appuient ses membres dans la réalisation de leur mission en apportant conseils, support et ressources techniques. D'autre part, le RCAAQ effectue de la représentation pour les Centres d'amitié et établit des partenariats à l'échelle provinciale et nationale. Notre mission d'appui et de représentation, menée depuis 1976 au Québec, nous permet d'avoir une vue d'ensemble des défis que peuvent rencontrer les citoyens autochtones dans les villes.

Le RCAAQ est un espace de concertation pour les Centres d'amitié autochtones membres et en développement qui partagent une mission commune, mais qui œuvrent dans des environnements et des contextes différents. En effet, l'autonomie de chaque Centre d'amitié constitue une force au cœur de ce Mouvement, car elle permet ainsi l'innovation sociale. Elle assure l'ancrage de l'organisation au sein de son milieu et elle répond à sa culture de services de proximité.

¹ Les Centres d'amitié membres du RCAAQ sont : Centre d'amitié Eenou de Chibougamau, Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Centre d'amitié autochtone de La Tuque et le Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières, Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles et Montréal Autochtone. Les Centres d'amitié en développement soutenus et accompagnés par le RCAAQ sont : Centre d'amitié autochtone de Maniwaki et le Centre d'amitié autochtone du Lac St-Jean.



Le RCAAQ collabore avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) depuis plus de 10 ans. Cette relation de collaboration qui s'est transformée au cours des années en partenariat s'est développée à la suite du Forum socioéconomique des Premières Nations de 2006 où le RCAAQ a sollicité l'appui du Ministère. L'engagement conclu entre nos deux organisations lors de cet événement a permis de consolider les services d'aide aux devoirs déjà existants dans le réseau des Centres d'amitié² et l'élaboration d'un guide d'implantation des services d'aide aux devoirs. De plus, en 2011, le Ministère a accepté de financer deux projets pilotes de services d'aide aux devoirs pour les élèves de niveau secondaire, soient au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) et au Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL). Également, le MEES a soutenu le projet pilote d'agent de liaison implanté au CAAVD de 2014 à 2016. Finalement, le MEES a accepté de financer un poste d'agent de soutien en éducation au Centre d'amitié autochtone de Maniwaki pour l'année scolaire 2016-2017 afin de soutenir les élèves autochtones.

Portrait des Autochtones dans les villes au Québec

Le phénomène de mobilité des Autochtones vers les villes est en croissance constante depuis plusieurs années. La présence autochtone dans les villes n'est pas statique, celle-ci circule autant entre la ville et les communautés voisines que dans la ville elle-même, où les Autochtones sont hypermobiles. Qu'ils résident de manière permanente ou temporaire en milieu urbain ou qu'ils soient de passage dans la ville, la grande mobilité des Autochtones est un facteur prépondérant dans l'accroissement des populations autochtones dans les villes québécoises.

De nombreuses familles autochtones sont très mobiles, que ce soit entre la communauté et la ville, d'une ville à une autre ou au sein de la même ville (Cloutier et Lévesque, 2011). Plusieurs élèves autochtones quittent leur communauté lors de leur entrée à l'école. Certains vivent avec leur famille immédiate, d'autres avec un membre de la famille élargie (tante, oncle, grands-parents) ou en famille d'accueil scolaire. Ces conditions constituent un défi pour les enfants qui doivent s'adapter à un nouveau milieu social et culture, à une nouvelle école, à de nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre (Blanchet-Cohen, Geoffroy et Trudel).

Les Autochtones qui vivent en ville sont souvent confrontés à un système qui leur est étranger, avec des barrières difficiles à surmonter telles que la maîtrise de la langue française ou anglaise, les préjugés et le manque de compréhension des réalités autochtones, l'accès à des services de santé et sociaux, un logement de qualité, l'obtention et le maintien en emploi, etc. Malgré des besoins évidents, ils recourent peu aux services de la ville où ils vivent et au sein de laquelle ils subissent du racisme et vivent de l'exclusion. Le racisme et l'exclusion entraînent des effets multigénérationnels et une perte de confiance en soi et en ses capacités.

Au Canada, 60 % des Autochtones vivent hors réserve (Statistique Canada, 2011). Au Québec, ce sont plus de la moitié (53,2 %) des Premières Nations qui sont dans les villes (CCPNIMT, 2015). Les principales raisons de migration vers les villes sont les études (35,4 %), le travail (24,6 %) et le logement (11,1 %), alors que les motifs du retour dans la communauté sont d'ordre familial et culturel (CSSSPNQL, 2008).

² En 2016, les services d'aide aux devoirs primaires sont offerts par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, le Centre d'amitié autochtone La Tuque et le Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières, le Centre d'amitié autochtone de Québec, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, Montréal Autochtone et le Centre d'amitié Eénou de Chibougamau.

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, les Autochtones et en particulier les Autochtones en milieu urbain comptent parmi les groupes les plus susceptibles d'être victimes de discrimination et ou de profilage racial au Québec. En fait, le racisme est une barrière qui entrave la pleine participation des Autochtones à l'essor de la société québécoise.³

Dans ce contexte d'urbanisation et de mobilité accéléré chez les Autochtones, la présence de plus en plus nombreuse d'enfants autochtones qui fréquentent les écoles du réseau québécois révèle ainsi la méconnaissance du personnel scolaire qui ne sont pas préparés et qui ne disposent de ressources appropriées pour les soutenir.⁴ En effet, ceux-ci rencontrent plusieurs défis sur le plan académique et social, qui affectent leur cheminement scolaire et qui demandent des interventions planifiées, concertées et respectueuses de la culture autochtone.

Les Centres d'amitié autochtones du Québec constituent donc un point de départ solide pour rejoindre une part de la population parmi les plus vulnérables, soit les enfants autochtones en milieu urbain et leur famille.

Des approches culturellement pertinentes et sécurisantes pour les élèves autochtones

Les Centres d'amitié autochtones détiennent une expertise de près d'un demi-siècle au sujet de la complexité des dynamiques des populations autochtones urbaines. Ce savoir-faire a su engendrer des initiatives novatrices et sécurisantes qui valorise l'identité, les langues et les traditions autochtones. En effet, plusieurs initiatives réalisées au sein des Centres d'amitié autochtones du Québec, font la preuve qu'en développant des milieux de vie sécuritaires, qui reflètent la compétence culturelle des intervenants dans les services publics et communautaires, cela encourage des comportements, des attitudes, des politiques congruentes qui permettent de travailler efficacement, comme éducateur, praticien ou professionnel, de manière à rejoindre efficacement la population visée.

Culturellement pertinente

L'approche culturellement pertinente passe en premier lieu par une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques, légaux, politiques, économiques et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones. Ensuite, cette compréhension doit être retenue pour saisir les effets qu'elle a sur un individu dans toute sa spécificité. En somme, les stratégies déployées doivent tenir compte à la fois de l'individu, du contexte dans lequel il se trouve et des manières par lesquelles ce contexte affecte l'individu qui demande du soutien, de l'aide ou des conseils (RCAAQ, 2014a).

Culturellement sécurisante

L'approche culturellement sécurisante consiste à bâtir la confiance avec les personnes autochtones et reconnaître le rôle des conditions socioéconomiques, de l'histoire et de la politique en matière de prestation des services. La sécurisation culturelle exige la reconnaissance que nous sommes tous porteurs de culture. Cette approche s'appuie sur une participation respectueuse ainsi qu'une compréhension du déséquilibre du pouvoir inhérent à la prestation des services, de la discrimination institutionnelle et la nécessité de rectifier ces iniquités en apportant des changements dans le système (RCAAQ, 2014a).

³ Bouchard, G., C. Taylor, 2008, *Fonder l'avenir : rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, Québec, Gouvernement du Québec, pp. 84, 122.

⁴ Le rapport d'évaluation de la mesure 30108-B mentionne d'ailleurs que la méconnaissance des caractéristiques et des besoins des élèves autochtones, ainsi que la difficulté d'avoir du personnel à cet égard, sont deux obstacles importants (MELS, 2010).



Les Centres d'amitié offrent des services de soutien à l'apprentissage dans un contexte sécurisant et pertinent sur le plan culturel qui complètent les activités pédagogiques dispensées par plus d'une vingtaine d'écoles primaire et secondaire du réseau francophone et anglophone québécois à chaque année. D'ailleurs, ce sont plus d'une centaine d'élèves autochtones qui sont inscrits et qui bénéficient des services à chaque année. Les services sont offerts pour répondre spécifiquement à la réalité autochtone urbaine et en respect des particularités culturelles. Ceux-ci sont offerts dans un esprit de complément, sans se substituer à l'école ou à la responsabilité des parents.

Le soutien à l'apprentissage apporte un soutien scolaire tout en stimulant l'intérêt et la motivation pour les études; il s'inscrit dans un programme plus large d'activités socioculturelles visant à développer la fierté des enfants autochtones en milieu urbain. En plus d'offrir un support académique concerté, les services de soutien à l'apprentissage renforce l'identité sociale des jeunes autochtones et mise sur le développement de l'estime personnelle, une variable affective qui influence la motivation scolaire (RCAAQ, 2008).

Les Centres d'amitié ont relevé au cours des dernières années certains des défis rencontrés par les élèves autochtones qui fréquentent les services de soutien à l'apprentissage :

- ✓ la disponibilité de ressources humaines autochtones et qualifiées.
- ✓ l'écart entre les écoles en milieu urbain et les écoles sur communauté par rapport à la francisation, au niveau d'apprentissage et à l'encadrement.
- ✓ le faible niveau de scolarisation des parents qui se sentent démunis par rapport aux exigences de l'école.
- ✓ le taux de décrochage élevé.
- ✓ l'implication des parents envers le cheminement et la réussite scolaire de leurs enfants.
- ✓ l'absence de modèle de persévérance scolaire.
- ✓ le manque de ressources scolaires pour soutenir les élèves autochtones.
- ✓ la transition entre les écoles de communautés et celles du réseau québécois.
- ✓ la transition entre le niveau primaire et secondaire.
- ✓ la transition entre le secondaire et le collégial.
- ✓ le manque de valorisation de la langue et la culture autochtone en milieu scolaire urbain.
- ✓ le manque de sensibilisation des écoles, ou de l'arrimage des efforts pour contrer l'intimidation et la discrimination envers les Autochtones.

Le service d'aide aux devoirs offert dans les Centres d'amitiés autochtones du Québec a été évalué au printemps 2014 (Blanchet-Cohen, Geoffroy et Trudel). L'évaluation a démontré l'impact et la valeur ajoutée du service qui non seulement offre du support concret à l'apprentissage, mais qui se déroule dans un contexte propice à l'intégration de nouvelles connaissances et au développement de l'estime de soi chez les élèves. Le service d'aide aux devoirs donne l'envie à ces derniers d'apprendre et de poursuivre leurs efforts en prodiguant soutien et renforcement positif, en offrant encadrement et rigueur, en diversifiant les stratégies d'apprentissage et en créant des liens intergénérationnels et inter-communautés. Dans les pistes à considérer, le rapport d'évaluation identifiait également qu'il serait souhaitable de renforcer la collaboration et la concertation entre le milieu scolaire et les Centres d'amitié autochtones, afin d'assurer un meilleur arrimage des ressources et un plus grand soutien de l'enfant dans son cheminement scolaire.

Tel qu'indiqué dans le Guide des initiatives inspirantes (MELS, 2015), une alliance entre les Centres d'amitié autochtones et les écoles permet de faire une passerelle entre les jeunes, les familles, les communautés autochtones et les écoles.

Des solutions novatrices pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative

D'un point de vue autochtone, l'éducation se caractérise par des apprentissages holistiques, qui se déroule tout au long de la vie, fondée sur l'expérience et comportant une dimension spirituelle. Elle est communautaire, ancrée dans les langues et les cultures et intègre les savoirs autochtones et occidentaux. L'apprentissage chez les Autochtones dépasse de loin les frontières de la salle de classe et les concepts de taux de diplomation, pour englober le savoir qui s'acquiert tout au long de la vie auprès de la famille et de la communauté. Une perspective holistique de la persévérance et la réussite éducative permet de prendre en considération toutes les formes de relation entre les Autochtones et la réussite scolaire.

Au Québec, la grande majorité des Premières Nations de 18 à 44 ans vivant hors réserve (76%) et des Métis (78%), ainsi qu'un tiers (32%) des Inuit, ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, comparativement avec 87% de la population québécoise non-autochtone. (Statistique Canada, 2011, 2012).

Des services d'accompagnement et de soutien : En 2013, les familles autochtones de Lanaudière ainsi que le milieu scolaire et éducatif à Joliette ont souligné les problématiques liées à la réussite éducative et à la persévérance scolaire des jeunes élèves autochtones vivant ou de passage dans la ville de Joliette. Ainsi, pour palier à cet enjeu, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) a embauché une agente de soutien en éducation pour améliorer l'accompagnement et le soutien pour les familles autochtones et leurs enfants. Depuis la mise en place de ce service, la communication entre les différents intervenants scolaires, le CAAL et les familles a permis la mise en action de solutions novatrices afin d'améliorer les conditions de réussites scolaires des élèves autochtones. Aujourd'hui, le partenariat avec la commission scolaire de Joliette s'est étendu au CÉGEP afin d'assurer une cohérence dans les actions du CAAL pour assurer la réussite éducative des étudiants et cela, à tous les niveaux de scolarisation.

Or, le taux de décrochage demeure important pour les Autochtones du Québec de 20 à 25 ans vivant hors réserve, estimé à 43%, ce qui est trois fois plus que le reste de la population du Québec (Richards, 2011). Les expériences et les valeurs culturelles auxquelles les jeunes autochtones sont familiers ne correspondent pas nécessairement à ce qui est enseigné à l'école, notamment dans le curriculum qui reflète l'histoire coloniale du pays. Ceci, en plus des expériences de racisme personnel et institutionnel, contribuent à un sentiment de marginalisation et des expériences éducatives négatives qui nuisent à la réussite scolaire des jeunes autochtones (UAKN, 2013). Plusieurs études, dont l'Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain (Environics Institute, 2010, 2011) indiquent que les Autochtones dans les villes souhaitent recevoir une éducation qui leur permet de participer pleinement dans le système éducatif en tant que personnes autochtones.



Des activités de médiation culturelle entre les Autochtones et les Allochtones : Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) a élaboré une trousse pédagogique d'activités thématiques (trousse pédagogique Gabriel-Commanda) pour les élèves de niveau primaire et secondaire afin de favoriser le vivre-ensemble et développer la réciprocité par la découverte de la culture, de l'histoire des valeurs et de la spiritualité des Premiers Peuples. Cette trousse se veut un outil de changement social collectif. Celle-ci a été validée par les écoles qui pourront l'utiliser cette année avec leurs élèves autochtones et allochtones.

Les Centres d'amitié autochtones ont mis en œuvre des solutions novatrices en développant des services de soutien à l'apprentissage pour les élèves du primaire et leur famille afin de répondre spécifiquement à la réalité autochtone urbaine et en respect des particularités culturelles. De plus, conscient du taux de décrochage élevé des élèves autochtones de niveau secondaire, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) a développé un service pour eux en 2005 et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) a mis en œuvre des services spécifiques pour ces élèves en 2008. Le CAAVD mise sur une aide personnalisée et des activités dans un cadre holistique de tutorat qui amène les jeunes à trouver l'équilibre entre les sphères spirituelle, physique, affective et mentale et à se construire un projet de vie.

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) a mené le projet pilote d'agent de liaison de 2014-2016 afin de favoriser la concertation et un meilleur arrimage des actions du Centre d'amitié et des écoles primaires et secondaires fréquentées par les élèves autochtones à Val-d'Or et Senneterre. En effet, le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (CEAAS) a aussi participé à ce projet novateur. Fort de cette expérience, un agent de soutien en éducation a débuté son travail de mobilisation dans son milieu à Maniwaki. En moins de deux mois de travail, le Centre d'amitié de Maniwaki a déjà rejoint plus d'une centaine d'élèves autochtones.

Le Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières (PSATR) a quant à lui offert cette année des ateliers pour les étudiants post-secondaires autochtones afin de les outiller pour faciliter leurs études.

Les Centres d'amitié autochtones fournissent ainsi des services urbains innovants qui répondent aux besoins des Autochtones. Les structures mises en place par le Mouvement des Centres d'amitié autochtones il y a plus de 60 ans se redéfinissent continuellement et évoluent selon les réalités urbaines qui émergent.

Chez les Premières Nations vivant hors réserves, la participation à des activités parascolaires était associée à une probabilité accrue d'obtenir un diplôme d'études secondaires au plus tard à 18 ans (Statistique Canada).

Les axes de la réussite éducative

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

Le continuum de services offert au sein des Centres d'amitié comprend, entre autres, des services de la petite enfance, en éducation et en développement des compétences essentielles et de l'employabilité. Cette programmation concertée et en continuité permet de favoriser l'atteinte du plein potentiel des élèves autochtones en ville en misant sur les forces de chaque jeune.

Cette évaluation nous a permis de confirmer que les services d'aide aux devoirs offerts par le réseau des Centres d'amitié répondent au besoin d'appartenance des jeunes autochtones en plus de renforcer leur identité autochtone tout en stimulant leur intérêt pour les études.

« Le service d'aide aux devoirs offert par les Centres d'amitié offre aussi une opportunité aux élèves d'atténuer les difficultés vécues quotidiennement et qui peuvent constituer un frein à la poursuite et à la réussite des études. »

(Blanchet-Cohen, Geoffroy et Trudel, 2014).

Chez les jeunes autochtones vivant en milieu urbain, il est important de renforcer les liens de la communauté dans des activités donnant une image positive du groupe : se réunir pour s'amuser, pour partager des solutions à des problèmes communs, pour renforcer les liens intergénérationnels, pour garder sa culture vivante et surtout, pour exprimer sa fierté par des réalisations concrètes.

Les services de soutien à l'apprentissage des Centres d'amitié autochtones sont donc bonifiés par la tenue de diverses activités récréatives, sociales et ludiques permettant aux intervenants de créer des liens de confiance avec les enfants et leur famille ainsi que la communauté autochtone en ville, en plus de développer des liens avec les intervenants du milieu scolaire. Les Centres d'amitié autochtones organisent ainsi des activités visant à stimuler la création artistique, la transmission de la culture, la lecture, l'écriture en plus tout de valoriser l'implication des parents et des familles. Également, des activités familiales et récréatives sont organisées lors des journées pédagogiques. L'accompagnement tout au long de l'année scolaire des élèves, la collaboration avec les parents et la valorisation de la culture autochtone contribuent à la réussite éducative.

Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Les Centres d'amitié autochtones membres du RCAAQ offrent un milieu de vie accueillant et un lieu d'appartenance autochtone qui valorise la culture, qui favorise la socialisation, l'entraide et la solidarité entre les enfants. L'approche holistique des services dont le mandat est plus large que l'intégration de connaissances scolaires et l'accomplissement des devoirs permet de contribuer à la réussite éducative des élèves autochtones.

La force des services de soutien à l'apprentissage des Centres d'amitié autochtones réside dans l'approche intégrée des besoins et la complémentarité avec les services existants :

- ✓ Un service continu donné à des enfants ciblés;
- ✓ Un service assuré par des ressources permanentes autochtones ou sensible à la culture;
- ✓ Des ressources pouvant s'exprimer dans des langues autochtones afin de faciliter la compréhension des élèves;
- ✓ Un encadrement complet incluant transport, matériel et collation;
- ✓ Un accueil dans un lieu d'appartenance autochtone;
- ✓ Une aide aux parents par des outils et des formations ;
- ✓ Une aide au développement de la fierté autochtone par des activités sociales.

Les Centres d'amitié permettent la valorisation de la fierté d'être autochtone chez les élèves, de vivre sa culture, de protéger ou de sécuriser son identité et maintiennent un environnement sans intimidation.





Le 21 avril 2016, lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, le ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, a fait ressortir l'importance cruciale d'entretenir des liens de collaboration efficaces avec les organismes présents sur le terrain auprès des Autochtones, en déclarant :

« Ils [les Centres d'amitiés autochtones] ont une connaissance précise des besoins et de la réalité des Autochtones partout au Québec. Cette connaissance nous est extrêmement précieuse, et nous sommes déterminés à poursuivre ce partenariat indispensable, car c'est de cette façon que nous arriverons, tous ensemble, à bâtir un avenir meilleur ». (Secrétariat aux Affaires autochtones, 2016)

Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

Les Centres d'amitié autochtones travaillent en partenariat avec les acteurs de leurs milieux afin de favoriser les échanges, s'assurer d'arrimer leurs actions et ainsi contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens autochtones. La persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones demandent l'implication et la concertation des familles, des écoles et des organisations communautaires autochtones de services comme les Centres d'amitié.

Une des bonnes pratiques mise en place par dans notre Mouvement est le protocole d'entente entre l'école primaire Simon P. Ottawa, l'école primaire des Mésanges et le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (voir annexe). Cette mobilisation de partenaires a comme objectif de soutenir la réussite éducative des élèves autochtones par une collaboration étroite entre les trois organisations. Ce protocole permet des interventions concertées auprès des élèves autochtones et de leur famille en plus d'offrir des activités de sensibilisation culturelle aux enseignants. Le Centre d'amitié devient la passerelle entre l'école de la communauté et celle de la ville et s'assure d'accompagner les familles dans cette transition.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion du programme fédéral de la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU), le RCAAQ a concerté au niveau local et provincial de nombreux partenaires pour les travaux d'un Chantier en éducation qui a mené à l'élaboration d'un cadre de référence (voir annexe) détaillant, entre autres, la vision et les enjeux identifiés par les acteurs mobilisés autour de la question de la réussite éducative. Le RCAAQ et les Centres d'amitié ont déjà créé un momentum et amener une prise de conscience des partenaires en éducation autour de l'importance de développer un modèle de services culturellement pertinent et sécurisant pour les élèves autochtones.

En contexte autochtone, il existe un réseau élargi de parenté biologique, sociale et territoriale qui comporte des droits, des obligations et des responsabilités. La communauté autochtone, par exemple, ne désigne pas seulement un lieu d'ancrage géographique, mais aussi et surtout la synthèse des connexions sociales, relationnelles et spirituelles qui composent l'histoire et la filiation de chaque personne, son appartenance au groupe et sa place au sein de l'univers. Ces connexions se déploient autant à l'échelle individuelle que familiale, communautaire, territoriale et cosmogonique.

Développement de politiques publiques pertinentes

Les réalités au niveau de l'autochtonie urbaine au Québec ont grandement évolué au courant des dernières années. Les citoyens autochtones vivant ou de passage dans les villes au Québec ont fait le choix, pour diverses raisons, de s'enraciner dans une ville afin d'en faire le lieu où ils espèrent construire une vie épanouie à la fois comme Autochtones et par conséquent, des acteurs de leur collectivité.

Les Centres d'amitié autochtones conçoivent des initiatives d'innovation sociale en collaboration avec des instances autochtones, gouvernementales et universitaires qui permettent un dialogue constructif et la création d'outils de connaissance qui reflètent les valeurs et les traditions propres aux Premiers Peuples. L'implantation de ces projets par les membres des communautés autochtones offre une meilleure compréhension des réalités historiques, sociales, économiques et politiques du monde autochtone.

Plongés au cœur de processus de transformation sociale et populationnelle des villes de la province (celle-ci tributaire de la présence accrue d'Autochtones en milieu urbain), les Centres d'amitié sont appelés à innover notamment dans les sphères de l'éducation, l'habitation, le développement économique, les services jeunesse et la petite enfance, en santé et en services sociaux. En réalisant des projets qui font la promotion d'identités autochtones fortes et fières, les Centres d'amitié travaillent vers l'émancipation d'un passé colonial et l'affranchissement d'un héritage qui fait ombrage à la démarche d'agentivité⁵ des Autochtones dans les villes.

Le RCAAQ et ses Centres d'amitié autochtones membres contribuent à répondre aux besoins et aux aspirations des Autochtones en milieu urbain. Ils offrent un appui continu au renforcement de leur identité culturelle individuelle et collective; un espace permettant de retrouver un fort sentiment d'appartenance; une offre de services de qualité et sécuritaires afin d'améliorer la qualité de vie de ceux-ci; du soutien pour affirmer, défendre et faire reconnaître les droits et intérêts des citoyens autochtones ainsi que de travailler activement à créer une relation de réconciliation mutuellement avantageuse, respectueuse et juste.

On le constate, s'installer en ville s'accompagne de défis particuliers pour les jeunes autochtones qui rencontrent de nombreux défis spécifiques, notamment en lien avec l'offre de services pour la jeunesse autochtone et la collaboration entre les Centres d'amitié autochtones et les milieux (famille, communauté, réseaux scolaires québécois et les différents intervenants). Il faut donner accès à des services culturellement pertinents pour les élèves autochtones et considérer les problématiques liées à l'éducation dont le racisme, l'accompagnement et le soutien des élèves autochtones et de leurs familles, le dépistage des élèves à risque, la sensibilisation des milieux scolaires, la faible scolarisation des parents et les pertes de repères culturels.

Le RCAAQ souhaite donc maintenant pouvoir explorer de nouvelles possibilités de collaboration avec le MEES pour bonifier et consolider les services déjà existants et arrimer les actions des Centres d'amitié avec celles des écoles pour ainsi assurer aux élèves autochtones, fréquentant le réseau scolaire québécois, le soutien approprié pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative.

⁵ Concept employé en sciences sociales pour marquer la capacité d'un individu ou d'une collectivité d'agir sur son propre destin, en réponse à des conditions et structures sociales, politiques, économiques, environnementales ou institutionnelles qu'il/elle n'a pas nécessairement déterminées ou voulues, de manière à transformer la situation à son avantage, en fonction de ses priorités propres.



Pour ce faire, le RCAAQ recommande :

Que le MEES reconnaisse les Centres d'amitié autochtones membres du RCAAQ comme des acteurs-clés contribuant à la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves et des étudiants autochtones fréquentant le réseau scolaire québécois. Le RCAAQ recommande au MEES de financer adéquatement les services de soutien à l'apprentissage (primaire et secondaire) offerts par les Centres d'amitié autochtones membres et ceux en développement qui permettent de consolider des services éducatifs de qualité ainsi que l'embauche d'un intervenant qui assure le lien entre le Centre, l'école, les parents et dans certains cas avec les communautés autochtones. La signature d'une entente quinquennale permettrait de consolider les services éducatifs des Centres d'amitié et assurer une garantie d'avenir des initiatives en milieu urbain pour les enfants et leur famille.

Que le MEES soutienne l'expertise du RCAAQ comme association provinciale qui permet de coordonner et structurer des services éducatifs qui répondent aux besoins des élèves, des étudiants et des familles autochtones. Le RCAAQ assume le rôle de coordination provinciale des services de soutien à l'apprentissage offerts dans les Centres d'amitié à même ses ressources depuis 10 ans. Le RCAAQ assure la mise en œuvre des projets et le suivi de la programmation développée, élabore des outils pour les intervenants et partage son expertise, entretient les communications entre les divers acteurs, réalise des évaluations et entretient des liens avec divers partenaires dont le MEES. La signature d'une entente quinquennale permettrait au RCAAQ d'assurer l'efficacité dans la gestion de l'offre de services en lien avec l'expertise locale et provinciale développées au cours des dix dernières années.

Que le MEES soutienne et accompagne le RCAAQ et ses membres pour documenter les besoins, enjeux et défis rencontrés par les élèves, les étudiants et les familles autochtones afin de poursuivre les travaux débuter cette année pour l'élaboration d'une stratégie pour les élèves et étudiants autochtones en milieu urbain. En effet, au cours des dernières années, nous avons relevé des constats énumérés précédemment dans le mémoire. Toutefois, un travail approfondi, appuyé par la recherche, doit être soutenu afin d'avoir un portrait précis des besoins, enjeux et défis rencontrés par les élèves autochtones qui fréquentent le réseau scolaire québécois et ainsi se doter d'une stratégie en éducation qui reflète la réalité singulière et moderne de ceux-ci. Ces travaux nous permettraient, entre autres, de proposer des mesures afin d'identifier les élèves autochtones et leur assurer un soutien approprié. De plus, nous devons nous pencher sur les besoins et défis des étudiants qui fréquentent l'école aux adultes ainsi que ceux qui poursuivent des études post-secondaires afin de proposer des services qui leur permettront de réussir leur parcours scolaire.



Annexe A – Portrait des Centres d'amitié autochtones membres du RCAAQ et des Centres d'amitié autochtones en développement

Le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau



Le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (CAEC) est incorporé depuis 1969 et est le premier Centre d'amitié à ouvrir ses portes au Québec. Depuis 45 ans, le Centre offre des services de proximité et des activités variées en anglais, français et cri aux citoyens autochtones résidant dans la région de Chibougamau. La grande majorité des usagers du CAEC sont Crie et originaires des communautés de Oujé-Bougoumou, Mistissini et Waswanipi. La mobilité des Autochtones de Chibougamau représente un défi pour le CAEC puisque les communautés crie sont situées à proximité du Centre et les déplacements de la communauté vers la ville et inversement sont fréquents.

Dans une ville où les services évoluent dans un environnement francophone, les membres des communautés crie sont majoritairement anglophones. Au quotidien, le défi que représente la langue d'échange entre Autochtones et Allochtones pour l'accessibilité aux services, constitue l'une des actions principales que posent le CAEC pour soutenir sa mission et améliorer la qualité de vie des Autochtones de Chibougamau.

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or



Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) est incorporé depuis 1974. Carrefour de services urbains, milieu de vie et ancrage culturel pour les Premiers Peuples basé sur les principes de l'économie sociale, le Centre d'amitié participe activement au développement social, communautaire, économique et culturel de la ville. Voué à la justice et à l'inclusion sociale, le CAAVD pilote des projets novateurs afin de répondre aux aspirations des citoyens autochtones de la région. Tout au long de son histoire, le Centre a consenti d'importants efforts pour favoriser la cohabitation harmonieuse dans son milieu, pour accroître son autonomie financière et pour participer à la richesse collective de sa communauté. Point de ralliement urbain, bien enraciné dans son milieu, le CAAVD a su bâtir des partenariats novateurs et devenir le principal employeur d'une main-d'œuvre autochtone à Val-d'Or.

Le Centre d'amitié autochtone de La Tuque et le Point de services pour les Autochtones à Trois-Rivières



Le Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT) est incorporé depuis 1974. Le Centre d'amitié offre des services culturellement pertinents à une population majoritairement Atikamekw et Innu. Fort de ses 40 dernières années dans le milieu, le CAALT s'engage à représenter les intérêts des citoyens autochtones en participant à différents comités, conseil d'administration ou événements du territoire, ce qui lui permet de créer de nouveaux partenariats dans le milieu et de répondre aux besoins exprimés. Le CAALT s'assure également de desservir les citoyens autochtones de Trois-Rivières via le Point de services satellite en opération depuis 2013.

Le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre



Depuis 1978, le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (CEAAS) offre des services et des programmes aux Autochtones de la région de Senneterre, majoritairement originaires des communautés crie, algonquines et atikamekw. Avec les années, le Centre d'amitié s'est bâti une solide réputation auprès des partenaires et organismes allochtones présents dans la ville de Senneterre.



Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) a ouvert ses portes en 2001. Il dessert en majorité des usagers de la communauté Atikamekw de Manawan. Le Centre d'amitié offre plusieurs services de soutien, d'accompagnement, d'information à travers des programmes spécialement conçus pour les familles autochtones de Joliette. Le Centre d'amitié mise sur le travail en partenariat avec les organisations du milieu afin de mettre en œuvre divers projets et stratégies pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens autochtones.



Le Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles

Le développement du Centre d'amitié autochtone de Sept-Iles (CAASÎ) a débuté en 2006. Le Centre d'amitié a été créé suite à une mobilisation locale, appuyée par les communautés Innu et Naskapi de la Côte-Nord qui étaient soucieux que leurs citoyens reçoivent des services culturellement pertinents. La population autochtone vivant ou transitant à Sept-Iles est évaluée à environ 7 000 Autochtones. La majorité de ceux-ci sont originaires des communautés de la basse Côte-Nord qui se déplacent à Sept-Iles pour des services qui sont inaccessibles dans leur communauté d'origine.



Montréal Autochtone

Montréal Autochtone (MA) est une réponse aux besoins exprimés par les citoyens autochtones de la métropole dans l'Évaluation des besoins des Autochtones en milieu urbain de Montréal piloté en 2006-2007 qui identifiait, entre autres, un manque en matière de services pour les familles et les jeunes autochtones. Les démarches pour le développement et l'implantation d'un Centre multiservices et de rassemblement communautaire pour les Autochtones à Montréal ont débuté en 2012. Depuis bientôt cinq ans, Montréal Autochtone s'assure de développer une offre de services qui contribue à la santé holistique, la force culturelle et au succès des individus, des familles et de la communauté autochtone urbaine de Montréal.



Le Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean

Depuis plusieurs années, la ville de Roberval est un lieu de convergence pour plusieurs Autochtones des communautés Atikamekw d'Opticivan et Innu de Mashteuiastsh. Les membres de ces deux communautés habitent ou transigent dans cette ville pour diverses raisons dont l'utilisation des services publics, la poursuite des études ou un accès à plus de possibilités d'emplois. Une première étude des besoins a été menée en 2015-2016.



Le Centre d'amitié autochtone de Maniwaki

Une mobilisation citoyenne autochtone et d'organismes autochtones a permis de mettre en place les bases d'un Centre d'amitié autochtone à Maniwaki en 2016. Une étude des besoins a été effectuée entre novembre 2015 et février 2016 et a permis de constater des problématiques et des lacunes de services vécues par les citoyens autochtones de Maniwaki et qui touchent les jeunes Autochtones. Les communautés autochtones avoisinantes étant anglophones, les citoyens autochtones se heurtent à des difficultés pour accéder aux services offerts en français dans la ville de Maniwaki.



**Annexe B – Protocole d'entente pour soutenir la réussite
éducative des élèves autochtones**

PROTOCOLE D'ENTENTE

Pour soutenir la réussite éducative des élèves autochtones

ENTRE

L'école primaire Simon P. Ottawa

ET

L'école primaire Des Mésanges

ET

Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière





OBJECTIF : Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones par une collaboration entre l'école primaire Simon P. Ottawa de Manawan, l'école primaire Des Mésanges de Joliette et le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.

1. INSCRIPTION SCOLAIRE

L'école Des Mésanges s'engage à :

- Faire signer au parent le formulaire « Autorisation à divulguer des renseignements personnels » et le faire parvenir à l'agente de soutien en éducation du CAAL.
- Expliquer au parent les documents à fournir à l'école en précisant lesquels sont pré-requis à l'inscription.
- Expliquer au parent les informations importantes se rattachant au fonctionnement de l'école (code de vie, calendrier, horaire, transport, services de garde, agenda, etc.)
- S'il s'agit d'un déménagement vers Manawan, informer la coordonatrice en éducation spéciale à l'école Simon P. Ottawa si l'élève a un dossier d'aide.

Le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière s'engage à :

- Accompagner le parent lors de l'inscription lorsque celui-ci en fait la demande.
- Expliquer au parent, en collaboration avec l'équipe-école, les informations importantes se rattachant au fonctionnement de l'école.
- Offrir un service d'interprétariat en atikamekw à la demande de l'école ou du parent.
- Aviser le parent qu'il doit signer un avis de départ à l'école lors d'un déménagement.

L'école primaire Simon P. Ottawa s'engage à :

- Lors d'un déménagement vers Joliette, faire signer au parent « l'avis de départ » et « l'autorisation de renseignements » et les envoyer à la nouvelle école.
- Aviser le secrétariat de la nouvelle école de l'arrivée d'un élève sur son territoire et fournir une copie des bulletins et autres pièces d'identité dans le dossier de l'élève.
- Informer des ressources offertes au CAAL, faire signer au parent le formulaire « Autorisation à divulguer des renseignements personnels » et le faire parvenir à l'agente de soutien en éducation du CAAL.



SOUTIEN AUX ÉLÈVES

L'école Des Mésanges s'engage à :

- Varier les modes de communication auprès des parents (écrit, téléphone et courriel).
- Aviser l'enseignante ressource des élèves autochtones lorsque la communication avec les parents est difficile ou lorsqu'un élève vit des difficultés scolaires ou sociales.
- Contacter l'agente de soutien en éducation du CAAL rapidement lorsqu'un élève présente une problématique scolaire ou sociale.
- Lorsqu'il y a un plan d'intervention, faire signer au parent le formulaire de « Consentement des parents ou tuteurs pour la signature des plans d'intervention » et le faire parvenir à l'agente de soutien en éducation du CAAL.
- Collecter des données statistiques sur la réussite et la persévérance scolaire des élèves autochtones.

Le CAAL s'engage à :

- Accompagner le parent aux rencontres individuelles à l'école lorsque celui-ci en fait la demande.
- Offrir un soutien régulier à l'enseignante ressource des élèves autochtones et à l'équipe-école.
- Offrir un service d'interprétariat en atikamekw à la demande de l'école ou du parent.
- Rappeler aux parents les dates importantes au calendrier scolaire.
- Au besoin, fournir du transport aux parents lors de la remise des bulletins.

SENSIBILISATION CULTURELLE

L'école Des Mésanges s'engage à :

- Solliciter le CAAL afin de voir les possibilités d'activités culturelles ou pédagogiques en lien avec les Autochtones.

Le CAAL s'engage à :

- Animer des ateliers ou des échanges culturels à la demande des enseignants.





Annexe C – Cadre de référence du Chantier éducation





Éducation

Modélisation du Cadre de référence



PRINCIPES DIRECTEURS

Sécurisation culturelle\Innovation sociale\Inclusion\synergie\impartialité\empowerment



Affaires autochtones
et du Nord Canada

Indigenous and
Northern Affairs Canada



Vision



Les partenaires et les parties prenantes sont engagés dans le développement d'un continuum de services urbains intégrés stimulant des apprentissages et favorisant la réussite de projets de vie des Autochtones.

Enjeux



Coordination des parties prenantes

Soit la coordination entre les intervenants et les gestionnaires qui œuvrent en éducation, auprès des Autochtones, lors de séjours de courte ou de longue durée dans les villes, notamment pour les élèves, les adolescents et adultes autochtones.

Soit la coordination entre les intervenants et les gestionnaires en éducation (orthopédagogues, psychologues, éducateurs spécialisés, professeurs, directions d'établissements, etc.) quant au dépistage, au suivi et à l'intervention auprès des enfants et des adolescents autochtones éprouvant des retards scolaires, dû notamment à l'apprentissage du langage et de l'écriture du français ou d'autres matières, des retards dus à des problématiques sociales affectant le développement cognitif et social.

Consolidation des services urbains de prévention et de soutien à l'apprentissage

Soit le soutien à l'apprentissage et à l'implication parentale pour les familles autochtones dans les villes.

Soit le soutien au développement des aspirations scolaires et professionnelles et à la définition d'un projet des Autochtones dans les villes.

L'amélioration et la pérennisation des stratégies urbaines à succès en éducation

Soit l'identification des meilleures pratiques et données probantes de réussite éducative pour les Autochtones dans les villes et le transfert de ces connaissances en se donnant les moyens de les adapter et de les rendre pérennes.

Soit le maintien et la bonification de la collaboration avec les ressources qui accueillent ou accompagnent les élèves Autochtones et leurs familles.

Principes directeurs



Sécurisation culturelle

Les stratégies seront mises en œuvre en favorisant et privilégiant l'innovation comme principe général.

Impartialité

L'impartialité est mise en œuvre en absence de partie pris. Ses actions seront portées dans l'intérêt collectif en étant neutre, juste et objectif.

Innovation sociale

L'innovation sociale propose un changement dans les pratiques existantes, de manière à apporter une réponse durable à des enjeux collectifs tels que les inégalités sociales ou celles en matière de santé. Sa portée transformatrice et systémique s'incarne dans l'émancipation d'un passé colonial et l'affranchissement de son héritage.

Synergie

La synergie se met en œuvre avec considération, estime et collaboration de chacune des parties, tant au niveau des partenaires, que des organisations impliquées. Ceux-ci doivent faire preuve de justesse et d'intégrité envers les autres dans leurs actions posées.

Empowerment

L'empowerment incarne le pouvoir d'agir individuel et collectif, repose sur la participation, le développement des capacités, l'estime de soi, la conscience critique, la création de réseaux et l'action citoyenne.

Inclusion

Les chantiers seront mis en œuvre en tenant compte de la diversité des réalités (culturelle, socio-économiques, etc.) que composent les collectivités autochtones dans les villes ou dans les différentes régions.

But



Mise en œuvre d'un modèle intégré de services urbains culturellement sécurisant qui favorise les apprentissages tout au long de la vie des Autochtones.

Populations ciblées



L'individu

On entend par **individu** toute personne autochtone qu'il soit enfant, adulte ou aînés, est ciblé par les services éducatifs.

La communauté d'appartenance

La communauté d'appartenance regroupe l'ensemble des personnes et famille faisant partie de l'environnement social et culturel de l'individu et qui évoluent ensemble pour le bien commun.

Les parents et la famille élargie

La famille immédiate et élargie comprend l'ensemble des membres de la famille de l'individu, notamment la mère et le père, les frères et sœurs, les cousins et cousines, les grands-parents, les oncles et les tantes.

La famille d'accueil inclut l'ensemble des enfants et des personnes qui les accueillent.

Les intervenants et les organisations du milieu

Les intervenants et les organismes incluent, d'une part, les professionnels qui offrent des services directs aux individus, à leur famille et aux membres de leur communauté d'appartenance.

Milieux d'intervention prioritaires

Mouvement des Centres d'amitié autochtones

Les Centres d'amitié autochtones offrent des ateliers de soutien à l'apprentissage, des activités culturelles ainsi que de l'accompagnement dans l'élaboration et/ou dans la poursuite d'un projet de vie.

Milieux de vie

Les milieux de vie se définissent là où la personne se sent chez-elle et reconnue comme membre de la collectivité.

Organisations du milieu

Les organisations d'intervention connexes du milieu offrent des services et des programmes permettant aux Autochtones d'acquérir des apprentissages et de s'engager dans leur réussite éducative et/ou un projet de vie.



Éducation

Modélisation du Cadre de référence



PRINCIPES DIRECTEURS

Sécurisation culturelle\Innovation sociale\Inclusion\synergie\impartialité\empowerment



Affaires autochtones
et du Nord Canada

Indigenous and
Northern Affairs Canada



Partenaires



- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Agence de santé publique du Canada
- Conseil en éducation des Premières Nations
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Quebec English School Board Association
- Fédération des comités de parents du Québec
- Association des directions d'écoles du Québec
- Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec
- Administration régionale Kativik
- Institution Kiuna
- Institut Tshakapesh
- Conseil des Aînés
- Ministère de la Famille et des Aînés
- Entreprises privées
- Fondations
- Union des municipalités du Québec

Axes d'intervention prioritaires



Axe 1 – Relation avec les partenaires et parties prenantes autochtones et allochtones

Amener les parties prenantes à développer des services urbains de soutien à l'apprentissage culturellement sécurisant, notamment par :

- Le développement de la sensibilité culturelle aux réalités des Autochtones des partenaires et parties prenantes allochtones dans les villes
- Le développement d'un corridor de services
- L'identification et la formation des partenaires et parties prenantes aux valeurs et compétences d'une éducation autochtone dans tous les aspects de la vie dans les villes
- La pérennisation de la notion de sécurité culturelle auprès de tous les partenaires et parties prenantes accueillant des apprenants autochtones dans les villes

Axe 2 – Développement global de l'individu

Assurer des services professionnels des services culturellement sécurisants pour les Autochtones en vue de préparer leur inclusion dans le système scolaire québécois, notamment par :

- La prévention et le soutien à l'apprentissage
- Le développement des aspirations scolaires et professionnelles
- L'implication parentale
- La reconnaissance des spécificités des Autochtones dans les villes
- Le développement des mécanismes de financement assurant la pérennité des stratégies urbaines en éducation

Axe 3 – Développement et construction d'un projet de vie (identité)

Accroître les possibilités pour les Autochtones en milieu urbain de développer un projet de vie qui leur tiennent à cœur, qui renforce son identité, ses compétences éducatives et académiques dans la réalisation de son plein potentiel.

CONCLUSION

Face aux constats en éducation vécus par les Autochtones dans les villes et décrit dans l'introduction, ce cadre de référence du chantier en éducation nous présente, à la fois la vision, les enjeux et les valeurs qui sont et seront défendues en éducation par les Centres d'amitié autochtones du Québec. Il précise les axes d'intervention et les objectifs stratégiques pour les 10 prochaines années qui seront décrits dans un plan d'action qui sera finalisé en mars 2016.

Ce document a été conçu dans une vision de collaboration et de partage de l'expertise des personnes et des organisations qui désirent s'engager chaque jour à favoriser une éducation de qualité des populations autochtones dans les villes.

Ce cadre de référence porte en lui l'énergie des intervenants et de toute une population qui considère l'éducation comme un des premiers facteurs de réussite éducative et de développement d'un projet de vie. Cette vision de l'éducation est vivante, évolutive, innovante et positive et culturellement pertinente. Elle porte en son sein un développement durable et sensible aux traumatismes passés, présents et vécus, mais regarde fondamentalement vers l'avenir.

Cette éducation est centrée sur le développement d'une sensibilisation et la pérennisation de services de qualité dans les villes touchant un apprentissage dans tous les aspects de la vie. Que ces populations autochtones soit résidentes ou de passage dans nos villes, que cela soit des enfants à naître, des nouveaux nés, des jeunes enfants, des adolescents, des jeunes adultes, des mères, des pères, des Aînés, qu'ils soient étudiants, à l'emploi ou sans emploi, ce cadre de référence doit nous permettre, avec leur implication, d'espérer et de croire dans des actions concrètes et réalisables avec le soutien de ces partenaires et des parties prenantes se doivent de réaliser pour la prochaine décennie.

Bibliographie

- Blanchet-Cohen, N., Geoffroy, P., Trudel, M. Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2014). Évaluation des services d'aide aux devoirs des Centres d'amitié autochtones du Québec. Québec
- Blanchet-Cohen, N., et Geoffroy, P., Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2016). Évaluation évolutive du projet pilote « agent de liaison ». Rapport final. Québec
- Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) (2016). *Planification stratégique 2016-2026*.
- Cloutier, É. et Levesque, C. (2011). *Un regard autochtone urbain tourné vers l'avenir*. Développement social 11 (3) : 6-6.
- Comité consultatif des Premières Nations et des Inuit relatif au marché du travail (CCPNIMT) (2015). *L'état du marché du travail au Québec pour les Premières Nations et les Inuits : situation récente et tendances. Rapport préliminaire*.
- Conseil canadien de la santé (CCS) (2012). *Empathie, dignité et respect. Créer la sécurisation culturelle pour les Autochtones dans les systèmes de santé en milieu urbain*. Repéré à http://www.healthcouncilcanada.ca/rpt_det.php?id=437
- Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec (ERS) (2008). Repéré à <https://www.cssspnql.com/champs-intervention/secteur-recherche/enquetes-populationnelles/enquete-regionale-sante>
- Eid, P., Magloire, J. et Turenne, M. (2011). *Profilage racial et discrimination systématique des jeunes racisés : rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences*. Québec : Commission des droits de la personne et des droits la jeunesse du Québec. Repéré à http://www.cdpedj.qc.ca/publications/Profilage_rapport_FR.pdf
- Environics Institute (2010). *Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain : État principal*. Repéré à <http://uaps.ca/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-report-FRENCH.pdf>
- Environics Institute (2011). *Urban Aboriginal People's Study: Montreal Report*. Repéré à <http://www.uaps.ca/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-Montreal-report2.pdf>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (2010). *Réussite éducative des élèves Autochtones, mesure 30108-B. Gouvernement du Québec*. Repéré à http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/BSM/Aff_institutionnelles_autochtone/ReussiteEducElevesAUtoch_Mesure30108B_2012-2013_Enonce_fpdf
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (2015). *Guide des initiatives inspirantes pour la réussite éducative des élèves autochtones*. Gouvernement du Québec.
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2009). Évaluation des besoins en matière de services psychosociaux du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec. Repéré à <http://www.rcaa.qc.ca/fr/publications/memoires.html>





Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2008) *Guide d'implantation du service d'aide aux devoirs*. Québec

Richards, J. (2011). *L'éducation des autochtones au Québec : Un exercice d'analyse comparative*. Cahiers sur l'éducation, Institut C.D. Howe, Toronto.

Statistique Canada (2011). *Enquête nationale auprès des ménages*.

Statistique Canada (2012). *Enquête auprès des peuples autochtones*.

Statistique Canada (2012). *Perspective autochtone bulletin*, automne 2016.

Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec (2016). « Le Ministre Geoffrey Kelley participe à l'inauguration des nouveaux locaux du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière », communiqué de presse, 21 avril. Repéré à <https://www.autochtones.gouv.qc.ca/centre-de-presse/communiqués/2016/2016-04-21.asp>

Urban Aboriginal Knowledge Network (UAKN) (2013). *Literature Review on Urban Aboriginal Peoples*. Repéré à <http://uakn.org/wp-content/uploads/2014/08/Literature-Review-on-Urban-Aboriginal-Peoples-FINAL-Mar.-20-2013.pdf>

